

10

ÉTABLISSEMENT

→ **COLLÈGE JEANNE D'ARC**
→ La Romagne - La Séguinière

Choletbus

Horaires applicables à partir du 01/09/26 pour l'année scolaire 26/27.

Les horaires indiqués peuvent varier en fonction des conditions de circulation et sont susceptibles d'être modifiés en cours d'année. En dehors des horaires de desserte directe indiqués sur cette fiche, l'établissement scolaire est accessible par le réseau urbain via une correspondance au point central Les Halles / Hôtel de Ville. Vous pourrez retrouver sur notre site internet www.choletbus.fr l'ensemble de la desserte des communes de La Romagne et La Séguinière.

→ vers Collège Jeanne d'Arc

Codes services		10D	10E	10C
		LMMeJV		
LA ROMAGNE	Gare routière	-	-	7:08
	La Maraterie	-	-	7:11
LA SÉGUINIÈRE	Prairie	-	-	7:18
	Mairie	-	-	7:20
	La Chapelière	-	7:15	-
	Villandry	7:20	7:20	-
	P. de Coubertin	7:25	7:25	7:25
COLLÈGE JEANNE D'ARC	Rambourg	7:38	-	7:38

→ vers La Romagne via La Séguinière

Codes services		10C	10C	10B
		Me	LMJV	
COLLÈGE JEANNE D'ARC	Rambourg	12:07	17:05	17:05
LA SÉGUINIÈRE	Prairie	12:15	-	17:17
	Mairie	12:17	17:19	-
	La Chapelière	12:19	17:21	-
	Villandry	12:21	17:23	-
	P. de Coubertin	12:23	17:15	17:15
LA ROMAGNE	La Maraterie	12:32	-	17:24
	Gare Routière	12:33	-	17:25

LMMeJV : circule du lundi au vendredi en période scolaire

Me : circule uniquement le mercredi en période scolaire

LMJV : circule le lundi, mardi, jeudi et vendredi en période scolaire

Correspondance

- : arrêt non desservi